

Déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été rédigée le 24/12/2025 pour le site [eps -barthelemy-durand.fr](https://eps-barthelemy-durand.fr).

Elle est valide dès sa publication, doit être actualisée après 3 ans, à la suite de modifications majeures du site, ou 18 mois après une nouvelle version du référentiel.

EPS Barthélemy Durand s'engage

[EPS Barthélemy Durand](#)s'engage à rendre ses sites internet, applications mobiles, intranet, extranet et ses progiciels accessibles conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

Nous valorisons l'inclusion et la diversité, et nous nous assurons que notre site Web : eps-barthelemy-durand.fr est accessible à tous, notamment aux personnes en situation de handicap.

Dans cette démarche d'accessibilité numérique, nous collaborons avec [Accessiway](#).

Nous sommes résolument engagés envers un web pour tous. Nous aspirons, dans une vision à long terme et responsable, à répondre pleinement aux exigences réglementaires, notamment le [RGAA 4.1.2](#)et à la norme européenne [EN 301 549](#).

À cette fin, [EPS Barthélemy Durand](#)met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- [Schéma pluriannuel 2025-2027](#) *[en cours de construction]*

État de conformité

Le site Web : eps-barthelemy-durand.fr possède un taux d'accessibilité de **50.88%** et est donc **partiellement conforme** avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA 4.1.2).

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé le 24/12/2025 par [AccessiWay](#) révèle que 50.88% des critères du RGAA version 4.1.2 sont respectés.

Détails des résultats :

- Nombre de critères conformes : 29
- Nombre de critères non conformes : 28
- Nombre de critères non applicables : 49

Contenu non accessible

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

Non conformité

- 1.2 – Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?: Certaines images de décoration ne sont pas ignorées par les technologies d'assistance
- 1.3– Pour chaque image porteuse d'information ayant une alternative textuelle, cette alternative est-elle pertinente (hors cas particuliers)?: Certaines alternatives textuelles associées aux images porteuses d'information ne sont pas pertinentes.
- 2.1– Chaque cadre a-t-il un titre de cadre? : Certains cadres ne possèdent pas de titre de cadre.
- 3.1– Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée

uniquement par la couleur. Cette règle est-elle respectée ?: Sur certaines pages web, l'information est donnée uniquement par la couleur.

- 3.2 – Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?: Le contraste entre le texte et son arrière-plan est insuffisant sur certaines pages web.
- 3.3 – Dans chaque page web, les couleurs utilisées dans les composants d'interface ou les éléments graphiques porteurs d'informations sont-elles suffisamment contrastées (hors cas particuliers) ?: Les couleurs utilisées dans certains composants d'interface ou éléments graphiques porteurs d'informations ne présentent pas un contraste suffisant.
- 6.1 – Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?: Certains liens ne sont pas explicites quant à leur destination ou fonction.
- 7.1 – Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d'assistance ?: Certains scripts ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance lorsque cela est nécessaire.
- 7.3 – Chaque script est-il contrôlable par le clavier et par tout dispositif de pointage (hors cas particuliers) ?: Certains scripts ne sont pas contrôlables via le clavier ou tout dispositif de pointage.
- 7.5 – Dans chaque page web, les messages de statut sont-ils correctement restitués par les technologies d'assistance ?: Certains messages de statut ne sont pas correctement restitués par les technologies d'assistance.
- 8.7 – Dans chaque page web, chaque changement de langue est-il indiqué dans le code source (hors cas particuliers) ?: Certains

changements de langue présents dans le code source ne sont pas indiqués.

- 8.9 – Dans chaque page web les balises ne doivent pas être utilisées uniquement à des fins de présentation. Cette règle est-elle respectée ?: Certaines balises sont utilisées uniquement à des fins de présentation.
- 9.1 – Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?: L'information n'est pas correctement structurée par l'utilisation appropriée de titres sur certaines pages.
- 9.3 – Dans chaque page web, chaque liste est-elle correctement structurée ?: Certaines listes présentes sur les pages web ne sont pas correctement structurées.
- 9.4 – Dans chaque page web, chaque citation est-elle correctement indiquée ?: Certaines citations ne sont pas correctement indiquées.
- 10.1 – Dans le site web, des feuilles de styles sont-elles utilisées pour contrôler la présentation de l'information ?: Certaines pages web n'utilisent pas de feuilles de styles pour contrôler la présentation de l'information.
- 10.4 – Dans chaque page web, le texte restera-t-il lisible lorsque la taille des caractères est augmentée jusqu'à 200%, au moins (hors cas particuliers) ?: Le texte n'est pas lisible sur certaines pages lorsque la taille des caractères est augmentée jusqu'à 200 % ou plus.
- 10.7 – Dans chaque page web, pour chaque élément recevant le focus, la prise de focus est-elle visible ?: La prise de focus n'est pas visible sur certains éléments recevant le focus.
- 10.11 – Pour chaque page web, les contenus peuvent-ils être présentés sans avoir recours à la fois à un défilement vertical pour

une fenêtre ayant une 2- Hauteur de 256px ou à un défilement horizontal pour une fenêtre ayant une largeur de 320px (hors cas particuliers) ?: Certains contenus nécessitent un défilement vertical ou horizontal excessif pour être consultés.

- 10.12– Dans chaque page web, les propriétés d'espacement du texte peuvent-elles être redéfinies par l'utilisateur sans perte de contenu ou de fonctionnalité (hors cas particuliers) ?: Les propriétés d'espacement du texte ne peuvent pas être redéfinies par l'utilisateur sans perte de contenu ou de fonctionnalité.
- 11.1– Chaque champ de formulaire a-t-il une étiquette ?: Certains champs de formulaire ne disposent pas d'étiquette.
- 11.4– Dans chaque formulaire, chaque étiquette de champ et son champ associé sont-ils accolés (hors cas particuliers) ?: Certains champs de formulaire et leurs étiquettes associées ne sont pas accolés.
- 11.10– Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il utilisé de manière pertinente (hors cas particuliers) ?: Certains contrôles de saisie ne sont pas utilisés de manière pertinente.
- 11.11– Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il accompagné, si nécessaire, de suggestions facilitant la correction des erreurs de saisie ?: Certains contrôles de saisie ne sont pas accompagnés de suggestions facilitant la correction des erreurs lorsque cela est nécessaire.
- 11.13– La finalité d'un champ de saisie peut-elle être déduite pour faciliter le remplissage automatique des champs avec les données de l'utilisateur ?: La finalité de certains champs de saisie ne peut pas être déduite pour faciliter le remplissage automatique avec les données de l'utilisateur.

- 12.1– Chaque ensemble de pages dispose-t-il de deux systèmes de navigation différents, au moins (hors cas particuliers) ?: Certains ensembles de pages ne disposent pas d'au moins deux systèmes de navigation différents.
- 13.3– Dans chaque page web, chaque document bureautique en téléchargement possède-t-il, si nécessaire, une version accessible (hors cas particuliers) ?: Certains documents bureautiques en téléchargement ne disposent pas de version accessible lorsque cela est nécessaire.
- 13.8– Dans chaque page web, chaque contenu en mouvement ou clignotant est-il contrôlable par l'utilisateur ?: Certains contenus en mouvement ou clignotants ne sont pas contrôlables par l'utilisateur.

Dérogations pour charge disproportionnée

Aucun contenu à mentionner

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Aucun contenu à mentionner

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 24/12/2025.

Technologies utilisées pour la réalisation du site

- HTML5
- CSS
- Javascript

Environnement de test

Systèmes d'exploitation

Dans les dernières versions disponibles :

- Apple Mac Os
- Microsoft Windows
- Apple iOS
- Google Android

Navigateurs et softwares

Dans les dernières versions disponibles sur les différents systèmes d'exploitation :

- Google Chrome
- Windows Edge
- Safari
- Brave
- Adobe Acrobat Reader / Preview on Mac (pour PDFs uniquement)

Outils pour évaluer l'accessibilité

- Emulations de souris, loupes et claviers à l'écran des différents systèmes.
- Voiceover (Apple systems uniquement)
- Talkback (Android uniquement)
- NVDA 2025 et Freedom scientific Jaws 2022 (PC systems uniquement)
- Tanaguru webext RGAA4
- Assistant RGAA
- Outils d'évaluations graphiques présentes sur les différents systèmes (couleurs, contrastes, sous-titres, etc.)

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- Accueil
- Contact
- Accessibilité
- Liste des dispositifs spécifiques
- Rejoignez-nous
- Suivre l'actualité
- Article : Je préfère ne pas faire de co-voiturage
- Article : Infirmier.e à la recherche d'un nouveau défi ?
- Formalités administratives
- Rapport d'activité 2024

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable de l'accessibilité de EPS Barthélemy Durand : [communication@eps - etampes.fr](mailto:communication@eps-etampes.fr) pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site et qu'après nous l'avoir signalé vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Écrire un message au [Défenseur des droits \(nouvelle fenêtre\)](#)
- Contacter le délégué du [Défenseur des droits dans votre région \(nouvelle fenêtre\)](#)

- Envoyer un courrier (gratuit, ne pas mettre de timbre) :

Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07
France